

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 JUILLET 2009 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

10 JUL. 2009

N° 3 - 69 / 2009 : INDEMNISATION DES MEMBRES DU JURY DE CONCOURS - VOLET
TERTIAIRE DU POLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA
TECHNOPOLE ALBI-INNOPROD

L'An Deux Mille Neuf, le 7 Juillet 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le
Mardi 7 Juillet à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de
Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de
l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Serge NEAU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-
CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle
BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS,
Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER,
Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Gérard POUJADE, Anne-
Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel
DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle
GUILLAUMOT, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Marie-
Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Eliane CARLES, Emmanuelle
VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick
GARNIER, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS,
Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel
GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN,
Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER,
Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Robert
PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît
DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Marc DE GUALY,
Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 JUILLET 2009

N° 3 - 69 / 2009 : INDEMNISATION DES MEMBRES DU JURY DE CONCOURS - VOLET TERTIAIRE DU POLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA TECHNOPOLE ALBI-INNOPROD

Pilote : Affaires juridiques

Monsieur William NION, rapporteur,

Par délibération du 16 décembre 2008, le conseil de la communauté d'agglomération de l'albigeois, a approuvé le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du pôle tertiaire du Parc Scientifique et Technologique Albi-Innoprod.

La composition du jury de concours a été arrêtée conformément au code des marchés publics.

Les représentants du collège « maître d'œuvre » sont au nombre de 5 :

- 2 représentants de l'Ordre Régional des Architectes de Midi-Pyrénées.
- 1 représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Tarn.
- Monsieur le Directeur Général des Services Techniques du Conseil Général du Tarn,
- Madame la Directrice du Pôle Développement Local, Ingénieur en Chef à la Mairie d'Albi.

Le jury s'est réuni les 23 mars 2009 et 16 juin 2009.

Il est proposé, de prendre en charge les frais de déplacement des membres du jury et le montant du forfait qui s'élève à 520 € HT maximum par jour.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

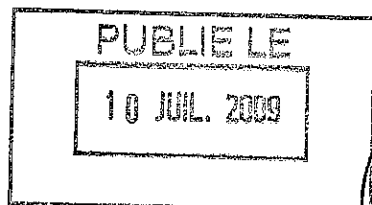
VU le Code des Marchés Publics 2006,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **DÉCIDE** de prendre en charge les frais de déplacement et le forfait journalier des membres du jury « collège des maîtres d'œuvre » dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du pôle tertiaire du PST ALBI INNOPROD.

☞ **DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.



Pour extrait conforme,
Fait le 7 Juillet 2009

Le Président,

Philippe BONNEGARRÈRE

